

# Qui était Blanc la Goutte ?<sup>1</sup>

Gaston Tuailleon

## INTRODUCTION

Cette conférence est le résumé de celle que j'ai faite sous le patronage du Musée Dauphinois, après la publication dans le *Monde Alpin et Rhôdanien*, des *Œuvres complètes* de Blanc la Goutte que nous avons éditées, Gunhild Hoyer et moi. Voici la liste des œuvres de l'auteur :

1<sup>er</sup> - En 1729, *l'Épître en vers, au langage vulgaire de Grenoble sur les réjouissances qu'on y a faites pour la Naissance de Monseigneur le Dauphin*.

Cette épître de 434 vers raconte tout ce que les Grenoblois ont fait pour célébrer dignement la naissance du fils de Louis XV. L'épître est adressée à une *Mademoiselle\*\*\**. (Par la suite, cette pièce sera appelée *l'Épître sur les Réjouissances*).

2<sup>e</sup> - En 1733, le *Grenoblo malhérou*.

Ces deux poèmes ont été réédités par l'auteur en 1740, dans un recueil que comprenait aussi un troisième poème.

3<sup>e</sup> - *Le Jaquety de le Comare* ou selon le titre intérieur le *Dialoguo de le quatro Comare*.

Cette pièce date de 1740 et pourrait s'intituler la plainte des commères grenobloises devant les difficultés qu'elles ont pour marier leurs filles ; les responsables de cette situation sont les jeunes filles venues de la campagne dauphinoise.

4<sup>e</sup> - En 1741, la *coupi de la letra écrite per Blanc dit la Goutta à un desos amis u sujet de l'inondation arriva à Garnoblo la veille Saint-Thomas, 20 décmbro 1740*.

L'auteur n'a jamais dit lui-même quel était son prénom ; il a cité son nom et son surnom à la fin de son dernier poème :

*Adieu siat ! Faites dire una bonna oraison*

*Per Blanc dit la Goutta de placi Clavayson. (Coupi vers 159-160)*

Mais les Grenoblois de son époque connaissaient le Goutteux de ce quartier ; son œuvre n'était pas anonyme pour ses contemporains.

## *Première Partie*

### **PILOT A PRIS LE BEAU-PERE POUR LE GENDRE**

#### **Une tradition établie sur une erreur**

Mais qui est Blanc la Goutte ? Deux commerçants du même quartier portaient le même nom, l'un est devenu le beau-père de l'autre ; cette homonymie, cette proximité et cette parenté expliquent en partie la confusion. L'un, François Blanc, né en 1663 à Saint-Laurent, était épiciier place Claveyson ; l'autre, né à Sinard en 1690, avait été élevé chez son oncle droguiste place Grenette et à 24 ans, nous retrouvons le neveu lui aussi droguiste, rue Brocherie. L'erreur commise par Pilot a été admise en faveur de François, puis elle a été vigoureusement défendue, même quand Albert Ravanat eut découvert un document de 1733, qui permettait de rétablir la vérité. Ainsi la tradition grenobloise qui fait de l'auteur un septuagénaire est toujours vivace aujourd'hui. Nous tâcherons de rétablir la vérité qui n'a pas toujours été bien servie par ceux qui se sont occupés de cette partie de l'histoire de Grenoble.

#### **La renommée posthume de Blanc la Goutte**

Après le dernier ouvrage publié en 1741, l'œuvre de Blanc la Goutte n'a plus été éditée au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il faut attendre l'Empire pour constater un nouvel intérêt pour les patois. L'ouvrage de Champollion-Figeac *Nouvelles Recherches sur les patois* (Paris, 1809) ne publie pas le *Grenoblo malhérou* qui venait d'avoir deux éditions dans les premières années du XIX<sup>e</sup> siècle. Champollion-Figeac publie deux de ses quatre poèmes : *l'Épître sur les Réjouissances* et la *Coupi de la Lettra*. Il fait de l'épître un éloge appuyé : « Cette pièce est une des meilleures de notre littérature indigène ». Malgré ces quelques éditions antérieures à 1860, Blanc la Goutte n'aurait jamais connu l'excellence renommée qui est devenue la sienne, sans l'inondation de 1859.

On était à la Toussaint, les montagnes étaient déjà enneigées, quand un vent du sud-ouest apporta un redoux qui fit fondre cette neige précoce. Grenoble fut de nouveau inondée et ses habitants se souvinrent de Blanc la Goutte, qui devint célèbre à cette époque. Pilot estima qu'il était de son devoir d'archiviste de répondre à la curiosité du public. Il publia un ouvrage intitulé *Grenoble inondée* (Grenoble, Maisonville, 1859). Il rédigea une *Notice sur Blanc la Goutte*, qui est restée longtemps la source unique de ce que les Grenoblois savaient de l'auteur du *Grenoblo malhérou*. Cette notice est la source de l'erreur, qui fait de Blanc la Goutte un septuagénaire commerçant à un âge tardif sa carrière poétique. Le travail de Pilot repose pourtant sur les *Rôles de la capitation de la ville et communauté de Grenoble*, qui étaient les recensements utilisés pour faciliter la levée de

l'impôt. Ces documents indiquent qu'il n'y avait place Claveyson qu'un seul épici-er du nom de Blanc. L'archiviste Pilot avait de bonnes raisons de croire que Blanc la Goutte était un habitant de cette place. Nous verrons qu'il est dangereux de reconnaître un poète d'après des documents fiscaux.

La reconnaissance du personnage faite par Pilot a d'autant plus durablement influencé l'esprit des Grenoblois, que de 1864 date le plus bel ouvrage qu'on n'ait jamais publié en l'honneur de Blanc la Goutte, l'édition illustrée par Diodore Rahoult et gravée par Étienne Dardelet. Cette luxueuse édition s'ouvre sur une préface de George Sand qui ne tarit pas d'éloges sur le poète grenoblois : « *il a su faire revivre tout ce petit monde de province du siècle dernier, grouillant de couleur* ». Et elle ajoute : « *Il y a du Balzac dans ce bonhomme* ». Personne n'a jamais si bien honoré Blanc la Goutte que George Sand. L'image sur laquelle se termine le *Grenoblo malhérou* dans cette très belle édition représente l'auteur, saluant le public comme un acteur qui vient de raconter la triste et belle histoire de l'inondation de 1733. Or ce conteur est représenté sous les traits d'un vieillard. Pilot avait imposé sa vision de l'homme. Dans l'esprit des Grenoblois, Blanc la Goutte a, aujourd'hui encore, l'âge de ce vieillard.

Pourtant la reconnaissance du poète grenoblois en la personne d'un vieillard n'allait pas sans difficulté. Il est rare en effet qu'un épici-er devienne poète à 70 ans passés. Connaissez-vous d'autres cas ? De plus, celui qu'on imaginait sous les traits d'un septuagénaire avait écrit, quatre ans plus tôt une épître adressée à une inconnue, *Mademoiselle*\*\*\*. Dès les premiers vers, le lecteur s'aperçoit que cette demoiselle n'est pas une "Phylis en l'air" pour le poète. Il avait souhaité la voir assister aux festivités grenobloises organisées pour le Dauphin, mais la jeune femme se trouvait à la campagne. Il l'invite donc, il lui envoie un petit messenger pour lui dire de revenir en ville et il va à sa rencontre un vendredi soir ; *Mademoiselle*\*\*\* n'est pas venue. Le poète exprime sa déception de façon simple et sincère :

*Je t'atendy longtemps. N'y faliet pas songié ;  
je me couchy cretin san beyre ny migié. (Épître vers 5 et 6).*

Je l'attendis longtemps. Il n'aurait pas fallu y songer ;  
Je me suis couché tout bête, sans boire et sans manger.

Les poètes de cette époque ne parlaient pas sur ce ton aux dames de leurs sonnets, Pour le lecteur sensible à une si naturelle déception, il ne fait aucun doute que Blanc la Goutte aimait *Mademoiselle*\*\*\*. D'ailleurs le poète interrompt souvent le récit des festivités grenobloises par de courts apartés pour s'adresser familièrement à la destinataire, pour lui dire quelques paroles tendres et, à la fin du poème, pour regretter son absence lors du grand bal au jardin de Ville, qui lui aurait tellement fait plaisir, à elle qui aimait danser. L'auteur de l'épître en vers ne ressemble guère au sage septuagénaire que Pilot avait découvert sur la liste des



« Pour un Dauphinois originaire de Sinard,  
l'adaptation linguistique au patois grenoblois ne va pas de soi ».

contribuables de la place Claveyson. Cette première œuvre de Blanc la Goutte a toujours intrigué ceux qui voyaient l'auteur du *Grenoblo malhérou* sous les traits d'un vieillard. Les éditeurs ont tout simplement fait comme si l'œuvre n'existait pas. En 1864, l'édition belle de Rahoult-Dirdelet ne publie pas *l'Épître sur les Réjouissances*, la première œuvre de l'auteur.

Pour supprimer cet inconvénient, quelqu'un osa proposer une solution brutale et définitive, le professeur Lapaume de la Faculté des Lettres. Voici son explication : cette œuvre délicate n'est pas de Blanc la Goutte, mais d'un auteur inconnu qui a écrit pour honorer, non le Dauphin né en 1729, mais son grand-père, le duc de Bourgogne né en 1682. C'était une façon expéditive de se débarrasser de Blanc la Goutte. Il suffisait d'y penser. Le professeur Lapaume y pensa ; mais son explication. Ne dénote pas un sens très aigu de l'histoire, car toutes les autorités responsables des festivités de 1729 sont bien celles qui étaient en charge de Grenoble cette année-là, et non pis celles de 1682. Lapaume n'a proposé qu'une sottise.

### **Enfin une lueur de vérité**

En 1889, le libraire Ravanat a pu acheter une édition originale du *Grenoblo malhérou* qui contenait une lettre datée du jour même où le poème était sorti de chez l'imprimeur, le 15 novembre 1733. Content de sa découverte, le libraire la fit connaître en la publiant dans *l'Actualité dauphinoise illustrée* du 15 décembre 1889, puis dans un ouvrage intitulé *Grenoblo hérou* (Grenoble, 1890).

*A Grenoble, ce 15 novembre 1733*

*Monsieur,*

*J'ai l'honneur de vous faire part d'une pièce nouvelle que l'on ne croit pas céder au poème sur les réjouissances pour la naissance de M. le Dauphin auquel vous donnâtes votre applaudissement. L'auteur de ces deux pièces est un nommé Blanc md épicier très commode de cette ville qui est important et rongé par la goutte à l'excès quoique âgé seulement de 46 ans. Il détaille nos malheurs dans cet ouvrage, d'une manière si naïve, que l'on ne peut le lire qu'avec plaisir. L'exemplaire ci-joint est le premier qui sort de chés l'imprimeur.*

*Je suis avec un très profond respect,*

*Monsieur, Votre très humble et très obéissant serviteur,*

*DELORME*

Voilà un Blanc la Goutte quadragénaire en 1733 et auteur à la fois de *l'Épître sur les Réjouissances* et du *Grenoblo malhérou*. Cette lettre de 1733 est le seul témoignage, qui nous indique l'âge de l'auteur ; elle a permis à Albert Ravanat de rétablir un peu de vérité, écrivant ; « Le savant archiviste a commis une erreur. Il a dû prendre, à mon avis, le père ou du moins un parent, peut-être le beau-père ou

en tout cas un homonyme de notre poète pour notre poète lui-même ». Plus bas, Ravanat ajoute : « Le François Blanc dont parle Pilot avait quatre filles et l'une d'elles, Dimanche, avait épousé un nommé André Blanc, marchand droguiste ». Ravanat était sur le chemin de la vérité. Les Grenoblois ne l'ont pas suivi. Pourtant en proposant le nom d'André Blanc, Ravanat a été le premier Grenoblois qui avait vu juste.

Il convient d'examiner ce document écrit par le chanoine Delorme, qui était le secrétaire de Mgr de Caulet.

1<sup>er</sup> - Très probablement, la lettre du 15 novembre 1733 est adressée à Mgr de Caulet. L'évêque de Grenoble portait le titre de Prince de Grenoble. Ce titre officiel de Prince donnait à l'évêque le droit d'être appelé *Monsieur*, tout court. C'était le titre, apparemment simple, dont on désignait *Monsieur* le Prince de Grenoble, c'est-à-dire l'évêque.

2<sup>e</sup> - Le 15 novembre 1733, Blanc la Goutte, le vrai nécessairement, était allé apporter à l'évêché le premier exemplaire du *Grenoblo malhérou*. Plusieurs passages de ses poèmes témoignent de la vénération que le poète avait pour l'évêque de Grenoble.

3<sup>e</sup> - Le chanoine Delorme connaissait bien le quartier où André Blanc avait son commerce, la rue Brocherie, car il la traversait au moins deux fois par jour pour aller à l'église Saint-Louis dont il était chanoine. Quand il parle d'un commerçant de ce quartier, le chanoine parle de quelqu'un qu'il connaît bien ; il lui donne un âge et l'on ne peut mettre en doute sa parole, même si Delorme s'est trompé de 2 ou 3 ans sur l'âge du poète. En somme, le chanoine Delorme ne s'est pas trompé plus que nous ne le ferions, si nous devons indiquer l'âge de notre épiciers ou de notre droguiste.

Ravanat écrivait enfin l'histoire littéraire de Grenoble en se fondant sur un document authentique datant de l'époque et même du jour où le *Grenoblo malhérou* était sorti de chez l'imprimeur. Ce document' aurait dû convaincre les Grenoblois ; il n'en a rien été.

## **La suite de la querelle**

Pire encore : après la mort d'Albert Ravanat en 1902, la polémique s'est envenimée et quelqu'un est allé jusqu'à déchirer l'acte de baptême de François Blanc, pour rajeunir un peu le septuagénaire et le rendre assez galant malgré l'âge, comme l'exige l'*Épître sur les Réjouissances*. Si vous cherchez la date de naissance de François Blanc sur les registres de Saint-Laurent, vous trouverez une page déchirée et la signature du conservateur des Archives Municipales, qui a enregistré, en 1906, la déchirure subie par les actes de baptêmes Saint-Laurent. Or nous savons grâce à son acte de mariage, que François Blanc est né à Saint-Laurent.

Comme il n'y a pas d'autre acte de baptême lacéré dans les registres de la paroisse pour cette époque, nous pouvons en conclure que François Blanc est né autour du 20 mai 1663, dates des baptêmes de ses voisins de registre. C'est une précision suffisante.

Peu de temps après, la *Petite Revue des Bibliophiles Dauphinois* (n° 5 du juillet 1907) publiait l'article de G. Vellein qui réglait son compte au document que Ravanat avait présenté, la lettre de Delorme :

1<sup>er</sup> - « Il nous paraît indispensable de dire que le signataire est inconnu et que le destinataire ne l'est pas moins ».

2<sup>e</sup> - La trouvaille de Ravanat était connue depuis juin 1858, « le libraire Claudin, de Paris, l'avait signalé ».

3<sup>e</sup> - « Tenons donc pour certain que, si la lettre de Delorme n'est pas apocryphe, le signataire s'est trompé sur l'âge du poète ».

Tout est dit. Vellein va jusqu'à glisser un soupçon sur l'authenticité du document gênant. C'est de bonne guerre ! Mais ce n'est pas une critique historique sérieuse.

Examinons les objections que Vellein a présentées contre la lettre du chanoine Delorme.

1<sup>er</sup> - Delorme serait un inconnu. Même si cela était vrai, le document mériterait d'être pris en considération. De toute façon, Delorme n'est pas un inconnu ; il a été même le secrétaire particulier de Mgr de Caulet. Le secrétaire particulier du Prince de Grenoble aurait mérité plus de considération de la part de Monsieur Vellein.

2<sup>e</sup> - Le document a été en vente à Paris dès 1858. En quoi cela pouvait être une objection contre son authenticité ? Au contraire, si l'existence du document était déjà connue, avant que Pilot ne s'engage sur une autre voie, personne ne devrait imaginer que le document a été fait pour les besoins de la cause. M. Vellein apporte lui-même, par son propre illogisme, les preuves de l'authenticité de la lettre de Delorme.

3<sup>e</sup> - Que dire du troisième argument, si ce n'est que cette déclaration de principe ressemble à tout, sauf à une preuve.

L'argumentation de M. Vellein repose

- sur le mépris de la personne qui a écrit le document,
- sur un illogisme grave au sujet de la valeur de ce document,
- sur un soupçon injustifié au sujet de l'authenticité de ce document
- et même sur une lacération d'un acte de baptême.

Il est difficile de rassembler, dans le même article, autant de qualités.

Quelques années plus tard, au mois d'août 1914, arrivèrent d'autres préoccupations. Ceux qui sont revenus de la vraie Guerre oublièrent les guéguerres des sociétés savantes du passé. Dans l'esprit des Grenoblois, Blanc la Goutte est resté le sage vieillard que Pilot avait cru reconnaître.

Bien plus tard, à l'occasion de la réédition, en, mai 1966, de l'ouvrage illustré par Rahoult et de Dardelet, les promoteurs de *l'édition du Centenaire* se sont gardés de rouvrir le débat. Ils ont reproduit pour l'essentiel l'édition de 1864, à laquelle Paul Dreyfus a ajouté pour deux poèmes une élégante traduction en vers libres. Nous en sommes là.

## *Deuxième Partie*

### **ANDRÉ BLANC, LE QUADRAGÉNAIRE DE 1733**

#### **La jeunesse d'André Blanc**

André Blanc le futur poète Blanc la Goutte, le futur gendre de François Blanc, le quadragénaire de la lettre de Delorme, est né à Sinard, le 9 février 1690 ; son parrain André Barthélémy, un oncle maternel, était présent au baptême quoique habitant à Grenoble, place Grenette exactement. Cet oncle a joué un rôle très important dans la vie de son neveu. André Barthélémy était l'un des nouveaux Grenoblois installés dans la ville ; il a toute sa vie, travaillé à son ascension sociale, comme à celle de son neveu. Son acte de sépulture indique qu'il était devenu bourgeois de Grenoble, c'est-à-dire qu'il avait obtenu, grâce au montant de ses impôts, le statut le Plus élevé pour un Grenoblois d'origine roturière. Le paysan parvenu, comme on disait à l'époque, s'est occupé de l'éducation de son neveu et a veillé à faire du petit montagnard un vrai Grenoblois. Nous ne pouvons qu'imaginer qu'elle a été l'enfance du futur écrivain, dans la droguerie que son oncle tenait place Grenette. Mais on sait qu'elle a été la sollicitude de cet oncle par la suite.

On retrouve André Blanc en 1714, âgé de 24 ans ; il est devenu droguiste rue Boucherie (à quelques pas de la place Claveyson) ; son oncle ne doit pas être étranger à cette installation commerciale. L'oncle droguiste ne doit pas non plus être pour rien dans le contrat de mariage passé par devant Me Toscan, le 9 septembre 1714. Il avait même dû tout manigancer, pour que son protégé ne manque pas cette occasion de s'enrichir. La future était la riche fille de feu Mathieu Reboul (ou Rebou, ou Reboud selon les divers actes), maître chirurgien. Elle apportait une dot de 6000 livres, ce qui était beaucoup. Mais elle avait une douzaine d'années de plus que son jeune mari, qui grâce à son oncle faisait une bonne affaire, mais il ne contractait sans doute pas un mariage selon son cœur.

## La vie de famille d'André Blanc et de Jeanne Reboul

De cette union est né un seul enfant qui, à son baptême, le 8 décembre 1715 à Saint-Hugues, a eu le même prénom que son père et le même parrain que lui, l'oncle droguiste. Peu de temps après cette naissance, le mari obtient le droit de gérer tous les biens de sa riche épouse, grâce à un acte passé devant Me Toscan.

Dix ans plus tard, d'après le recensement de 1725, André Blanc est toujours droguiste rue Brocherie ; il est devenu membre de la milice bourgeoise, qui lui a accordé le grade de lieutenant ; quelques années plus tard, il était le capitaine du quartier, c'est-à-dire un responsable civil impliqué dans le maintien de l'ordre, de la propreté et de la sécurité. Le petit montagnard était devenu un personnage sur la place de Grenoble et suivait fidèlement les conseils de son oncle.

Si l'on compare les recensements successifs, on remarque qu'en 1732, Jeanne Reboul n'habitait plus au domicile conjugal. Nous ne savons pas où Jeanne Reboul vivait. Était-elle malade, hospitalisée, internée ? Une chose est certaine ; elle ne vivait plus dans l'appartement familial, ni en 1732, ni lors du recensement suivant en 1735. Six ans plus tard, la sépulture de Jeanne Reboul figure au registre de Saint-Hugues, à la date du 4 avril 1738 ; elle était âgée d'environ 60 ans, selon la sépulture ; c'est-à-dire 12 ans de plus que son mari âgé de 48 ans en 1738.

## André Blanc et Dominique (ou Dimanche) Blanc

André Blanc s'est remarié immédiatement après la mort de sa femme. Le mot *immédiatement* vous semblera faible, quand vous aurez comparé les dates. Le veuf André Blanc s'est remarié 25 jours après l'enterrement de sa femme, dans la même église Saint-Hugues, le 29 du même mois d'avril 1738. Les accordailles ont été courtes ; sans doute n'étaient-elles plus nécessaires, depuis quelques années déjà.

André et Dominique attendaient depuis longtemps déjà de pouvoir se marier ; au moins depuis 1729 et l'*Épître sur les Réjouissances*. Le mariage un peu rapidement célébré d'avril 1738 était déjà annoncé en 1729. À la fin de l'*Épître sur les Réjouissances*, le poète demande à Dieu une grâce pour *Mademoiselle*\*\*\* :

*Adieu, MIENA, bon soir ! Tin-te toujour jouïousa !*

*Dieu volie que din pou, je te veïeso epousa ! (Épître vers 431-432)*

Adieu, Mienne, bonsoir ! Reste toujours joyeuse !

Que Dieu veuille que sous peu je te voie mon épouse !

Dieu a attendu huit ans avant d'exaucer le vœu du poète. Les deux amants de l'*Épître sur les Réjouissances* qui rêvaient de mariage en 1729 se sont mariés en 1738. Ce souhait de mariage adressé à *Mademoiselle*\*\*\* et ce mariage célébré avec une certaine hâte huit ans plus tard nous permettent de savoir avec certitude que la destinataire de l'épître était Dominique Blanc.

Tout s'explique, même les détails géographiques : en effet nous pouvons aussi savoir où se trouvait *Mademoiselle*\*\*\* lorsque Grenoble célébrait la naissance du Dauphin, elle était à la Balme, un hameau de la commune de Claix, à deux lieues de Grenoble où son père avait une maison de campagne. André et Dominique correspondaient entre eux grâce à un petit commissionnaire, Pierrot, (*Épître* vers 3) qui portait le courrier entre Grenoble et Claix, situé à deux heures de marche. En 1729, le poète écrit *l'Épître sur les Réjouissances* à la femme qu'il aime ; et en 1738, il se hâte de l'épouser, sans doute pour ne plus encourir le reproche d'être de ceux que le droit canon appelle des "pêcheurs publics".

Un détail : est-ce qu'André Blanc a vécu, avant son mariage chez son beau-père place Claveyson ? Un document semble le prouver, À partir de la fin décembre 1733, c'est-à-dire après la mort de Simon, l'un de ses deux fils, François Blanc vivait avec ses deux enfants non mariés. Le recensement de 1735 fait état de trois enfants : « *Sieur François Blanc marchand épicier occupe la quatrième boutique et le second étage, a trois enfants et une servante* » dit le document officiel. Quel était le troisième enfant ? Celui qui n'était pas encore le gendre officiel, mais un habitué de la maison et l'ami de la fille Dominique ? Probablement.

Le contrat de mariage a été signé chez François Blanc, devant tous les parents et amis réunis. Dominique reçut une dot ordinaire de 2000 livres. Tous les amis d'André et tous les parents de Dominique étaient là. Assistait aussi à cette réunion de famille un parent de la première femme, qui a pu constater qu'André Blanc sauvegardait les intérêts de son fils de 23 ans qui terminait ses études de médecine ; (il est même devenu plus tard doyen du collège des Médecins de Grenoble et il est mort en 1790).

Le vieux François eut la joie d'être le parrain de la première fille de Dominique, baptisée le 18 janvier 1740. Ce fut l'une des dernières joies du vieil épicier. En cette même année 1740, il vendit sa maison de campagne de Claix, pour pouvoir payer ses dettes et la semaine suivante, il perdit son dernier fils âgé de 43 ans.

### ***Lo Jacquety de le Comare (1740) (jacquety = bavardage)***

Après son second mariage, le poète se remet à écrire ; il publie un troisième poème, qui met en scène les commères de Grenoble inquiètes devant les difficultés que leurs filles rencontrent pour se marier. Les responsables de cette situation étaient les "étrangères" ; c'est-à-dire les jeunes Dauphinoises qui avaient quitté leurs villages pour venir travailler à la ville. Imaginez les bavardages des commères !

Au milieu de tous ces joyeux propos, l'une des quatre commères a risqué une plaisanterie plus forte que les autres et surtout plus dangereuse. Pour calmer la

plus enragée des commères, qui avait encore trois filles à marier, l'une de ses compagnes lui dit de ne pas désespérer, car ses filles trouveront certainement des veufs qui viendront demander leur main. Il suffirait de conseiller à ces candidats à un second mariage avec Une femme plus jeune, de solliciter l'aide des apothicaires et des chirurgiens. En somme, cette charitable commère conseille d'avoir recours au poison, en ajoutant que c'était une pratique courante.

*Ne vo marcora pas, vindra quoquo veuvo.*

*Prié lou medecin de travaillié per vo.*

*Veyé lou chirurgien et louz apoticaïro,*

*Son cele brave gen que lou fon d'ordinaïro. (Jacquely, vers 169-172)*

Ne désespérez pas, il viendra bien quelques veufs.

Priez les médecins de travailler pour vous.

Voyez les chirurgiens et les apothicaires.

Ce sont ces braves gens qui leur font ça d'ordinaire.

Quelle énorme plaisanterie dans la bouche d'une commère ivre de bavardages ! Blanc la Goutte ne songeait certainement pas à dénoncer les apothicaires, en suggérant qu'ils pouvaient devenir empoisonneurs publics au service des veufs désireux de se débarrasser d'une vieille épouse. La plupart des lecteurs ont dû comprendre qu'il s'agissait d'une plaisanterie. Hélas ! Pas tous ! Le poète s'est retrouvé en prison à la tour Rabot.

### **Le dernier poème, la *Coupi de la Lettra* (1741)**

L'année suivante paraît la *Coupi de la Lettra écrite par Blanc di la Goutta à un de sos Amis u sujet de l'inondation arrivà à Garnoblo la veille de Saint-Thomas. 20 Decembre 1740*. Le poème passe pour être la description de l'inondation, comme le titre l'indique ; mais il est question de tout dans ce poème et fort peu de l'inondation arrivée cinq jours avant Noël. 1740. D'ailleurs comment voulez-vous que le poète décrive la catastrophe, puisqu'il était enfermé derrière les murs de ta Tour Rabot.

Il ne fait aucun doute que le poète était allé en prison ; il y bénéficiait même d'un régime de faveur, comme il convient à une personnalité, le capitaine d'un quartier et un écrivain connu. Il n'avait commis aucun délit, mais une simple plaisanterie à l'encontre des apothicaires. Il bénéficiait d'une cellule individuelle, qu'il appelait "son petit réduit". Il se promenait un jour dans la cour, quand arrive un batelier que le poète reconnaît à sa tenue ; le batelier se conforme aux usages de l'établissement et il dorme son nom au greffier. Si vous doutez encore que Blanc la Goutte était en prison, voici ce qu'il dit au batelier qui l'avait pris pour une notabilité du lieu :

*« Sans façons, ly dissi-jeo, et point de compliment,*

*Tout est semblablo icy du même regiment.*

*T'ès tout ce que je seu, nous ne sons que des ombres  
Que doivent habità cettes demòres sombres ».*

« Sans façons, lui dis-je, surtout point de compliments,  
Tout le monde est semblable ici et du même régiment.  
Tu es ce que je suis, nous ne sommes que des ombres,  
Qui doivent habiter ces demeures sombres ».

Au début du récit de sa rencontre avec le batelier, l'auteur explique pourquoi il ne donne pas plus de détails sur les circonstances :

*Je ne manquaray ni lò temps ni los jours,  
Parce qu'ici le temps recommence toujours.  
Je n'indiquerai ni le temps, ni les jours,  
Parce qu'ici le temps recommence toujours.*

Ces derniers vers pourraient même avoir leur place dans une anthologie des vers écrits par des poètes emprisonnés. Combien de prisonniers ont pu répéter comme Blanc la Goutte :

« Parce qu'ici le temps recommence toujours ».

### **L'absence de condamnation**

Pourquoi ne trouve-t-on pas trace de la condamnation d'André Blanc ? Puisque l'auteur était en prison lors de l'inondation du 20 décembre, son incarcération aurait dû être consignée dans le volume de la cour pénale pour l'année 1740. Mais justement cette année-là avait été une année d'inondation et le registre contenant les audiences de l'année en cours était rangé dans un lieu qui n'était pas à l'abri de la montée des eaux si l'Isère débordait. Ce registre a été rangé dans la salle des greffiers, au rez-de-chaussée du Palais de Justice et le 20 décembre il a été fortement trempé. Le registre de 1740 se présente aujourd'hui sous la forme d'un dossier deux fois moins épais que ceux des autres années ; il ne contient que les actes judiciaires du premier semestre, tout le reste est détruit. Nous ne pouvons donc pas savoir si Blanc la Goutte a été emprisonné à la suite d'une décision du Procureur qui a pu décider de son incarcération parce qu'il avait troublé l'ordre public ou s'il a été condamné à la suite d'une plainte présentée par quelques pharmaciens mécontents. L'inondation de la Noël 1740 n'a pas conservé la condamnation de l'auteur.

### **Le trop long éloge des autorités grenobloises**

Le véritable but de son poème n'est pas de décrire l'inondation. Comment l'auteur aurait-il pu le faire, puisqu'il ne l'avait pas vue ? Il profite de l'occasion pour adresser, à qui de droit, une humble requête pour sa remise en liberté. Il ne faut donc pas s'étonner si la partie la plus longue de cette pièce consiste à faire, l'éloge de toutes autorités religieuses, civiles, militaires et judiciaires de Gre-

noble. Sur les 160 vers du poème, 70 vers, près de la moitié, sont consacrés à cette flagornerie. Le prisonnier adresse ses compliments à tous ceux qui pourraient intervenir en sa faveur, surtout à Mgr de Caulet, qui avait droit de regard sur les jugements du second tribunal, encore appelé au XVIII<sup>e</sup> la cour épiscopale. L'auteur n'oublie pas de complimenter le Gouverneur militaire dont dépend la prison ; ni non plus quelques juges du Parlement qui pourraient décider de son sort.

### **Les excuses**

À cette requête, rien ne manque, surtout pas l'argument indispensable à toute requête de cette nature ; la déclaration d'innocence. Le poète l'a placée au bon endroit, à la fin de son poème :

*Si donques j'ai fait fauta en ceu petit recit  
Ou sautà quauqua-ren, faut qu'on m'u pardonneyse,  
Mon dessin n'étant pas d'offença qui que siese.*

Si donc j'ai commis des erreurs dans ce petit récit,  
Ou sauter quelque chose, il faut qu'on me le pardonne,  
Mon dessein n'était pas d'offenser qui que ce soit.

Cette excuse écrite à l'intention des lecteurs s'adresse en fait aux apothicaires, qui avaient pu se sentir offensés par la plaisanterie de la commère du *Jacquety*. Finir sa demande de remise en liberté sur des excuses était une nécessité pour obtenir satisfaction ; le poète se soumet à cette obligation. Une si humble requête méritait d'être entendue. Elle le fut, dès les premiers mois de 1741.

### **Le retour à la vie libre**

En avril 1741, le poète était libre, puisqu'il plaidait. André Blanc et deux de ses beaux-frères attaquaient l'acquéreur de la maison de campagne de Claix, Bruno Jacques. Celui-ci avait promis de payer une partie des dettes de François Blanc, notamment les dots des trois dernières filles qui étaient encore dues aux trois gendres. Le dossier de ce procès est conservé aux Archives départementales (13 B 67 Cour Commune, 14 avril 1741). Les gendres, François Charamel, André Blanc et Pierre Hache, ont ainsi obtenu leur dû. Ce procès montre quelle était la situation financière du vieil épiciers : il n'avait même pas payé les dots de ses trois dernières filles !

L'inévitable arriva : François Blanc fut poursuivi pour dettes impayées. Il fut condamné à la contrainte par corps et emprisonné à la Conciergerie du Palais de Justice, où il mourut le 22 mars 1742. Ses quatre filles et leurs maris laissèrent mourir leur père et beau-père dans le cachot au sous-sol du Palais de Justice. Le cahier d'écrou de la Conciergerie signale que François Blanc est mort le 22 mars 1742 et que son corps transporté à la Cathédrale pour y être enterré sans cérémonie, ce que était le sort de ceux qui mouraient en prison. Cette inhumation simple

explique pourquoi la sépulture de François Blanc ne figure pas sur le registre de sa paroisse.

### **Les dernières années d'André Blanc**

Les dernières années d'André Blanc furent sans histoires. Il n'a plus écrit : le métier d'écrivain a dû lui sembler trop dangereux. Il était père de trois filles ; la dernière eut pour parrain son frère aîné, le médecin âgé de 29 ans. André Blanc rédigea son testament en faisant de ce fils de la riche Première épouse, l'héritier de ses maisons en lui, recommandant de veiller sur ses trois petites sœurs. Le poète mourut peu après avoir rédigé son testament. La sépulture du poète a eu lieu en l'église Saint-Hugues, le 27 octobre 1745 ; il est mort dans sa cinquante-sixième année.

### **En guise de conclusion**

Blanc la Goutte et avant lui son parrain André Barthélémy ont fait partie de la vague des nouveaux Grenoblois de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle ou du début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Sous la conduite de son oncle, le jeune montagnard de Sinard a su devenir un parfait Grenoblois : il est même devenu le capitaine de son quartier, et c'est le capitaine du quartier du Parlement qui nous a décrit l'inondation de 1733. Le montagnard de Sinard avait montré aux citadins qu'il avait mérité d'être l'un d'entre eux. À cette époque, l'intégration la plus délicate consistait à remplacer son patois de village par celui de la ville.

Pour un Dauphinois originaire de Sinard, l'adaptation linguistique au patois grenoblois ne va pas de soi. Le patois de Sinard est de type occitan ; il se distingue de celui de Grenoble par plusieurs traits grammaticaux. Par exemple, les verbes du premier groupe se conjuguent en occitan sur un seul modèle, alors que dans le patois de Grenoble, ces verbes se répartissent en deux classes : le verbe *chanta* a un infinitif en terminé en *-a*, alors que le verbe migié "manger" se termine en *-ié*. Il y a d'autres différences grammaticales ou lexicales entre les deux patois ; elles ne sont pas insurmontables. Il ne fait aucun doute que sous la férule de son oncle, le jeune montagnard a reçu toutes les leçons utiles pour urbaniser son patois original. Il a même dû se faire assez vite une gloire de parler aussi bien le grenoblois qu'un garçon né à Saint-Laurent ou à Tréclôte.

André Blanc a réussi une intégration plus complète, il a écrit des vers dans le patois de sa ville ; d'abord à la femme qu'il aimait pour lui dire à quel point elle avait eu tort de ne pas quitter sa campagne, pour connaître la joie d'une ville en liesse. Cette lettre à *Mademoiselle*\*\*\* a marqué en 1729 le renouveau de la littérature en patois grenoblois, qui n'avait plus connu de bon écrivain depuis la mort de Jean Millet. Puis Grenoble a connu la catastrophe de 1733. Qui mieux que Blanc

la Goutte a su décrire les malheurs de ses concitoyens ? Il était devenu un Grenoblois au milieu de la fête, il le fut encore dans l'infortune générale. Trompés par "un savant archiviste", les Grenoblois n'ont pas donné son vrai visage au chantre de leur ville. Nous avons essayé de le lui rendre.

## NOTES

<sup>1</sup> Conférence faite à l'Académie delphinale, le 18 décembre 2004. Cet article a été publié en *Bulletin de l'Académie delphinale*, février 2005, Grenoble.  
Blanc la Goutte est l'un des dix auteurs francoprovençaux d'avant la littérature valdôtaine.